

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Caisse des dépôts et consignations

Arrêté du 28 JUL. 2021 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour le recrutement au grade de secrétaire d'administration de classe normale de la Caisse des dépôts, organisé au titre de l'année 2022

Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat ;

Vu les articles R 518-1 à R 518-11 du code monétaire et financier ;

Vu le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière.

Vu le décret n° 2021-445 du 14 avril 2021 relatif aux secrétaires d'administration de la Caisse des dépôts et consignations

Vu l'arrêté du 26 mai 2021 fixant les modalités d'organisation et les épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire d'administration de classe normale de la Caisse des dépôts et consignations ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2021 autorisant, au titre de l'année 2022, l'ouverture d'un examen professionnel pour le recrutement au grade de secrétaire d'administration de classe normale de la Caisse des dépôts et consignations ;

A R R E T E :

Article 1^{er}

La composition du jury de l'examen professionnel pour le recrutement au grade de secrétaire d'administration de classe normale de la Caisse des dépôts et consignations, ouvert au titre de

l'année 2022, est fixée comme suit :

Monsieur Arnaud FREYDER	Administrateur général, président, Caisse des dépôts et consignations
Madame Anne Marie BESSE	Attachée d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations
Monsieur Pierre COLOMBET	Attaché principal d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et Consignations
Madame Atoussa KAFAI	Attachée principale d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et Consignations
Monsieur Laurent SANCHEZ	Attaché principal d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et Consignations

En cas d'empêchement du président, celui-ci sera remplacé par Monsieur Laurent SANCHEZ.

Article 2

Sont désignés en qualité de correcteurs de l'épreuve écrite d'admissibilité :

Madame Jill BENEDETTI	Attachée principale d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et Consignations
Monsieur François HEBRAS	Attaché d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations

Article 3

Le présent arrêté sera déposé à la direction des ressources humaines du Groupe et de l'Établissement public et fera l'objet d'une publication dans les supports de communication interne et d'un affichage dans les locaux de l'Établissement public.

Fait le 28 JUIN 2021

Pour le directeur général,
Le directeur des ressources humaines du Groupe
et de l'Établissement public



Paul PENY